



PLAN DE COMMUNICATION SUIVI DES INONDATIONS DU 7 OCTOBRE

Municipalité de Saint-Mathieu-de-Beloeil

Rédigé par : Virginie Forgues
Agente de communication

Octobre 2023

Énoncé de la problématique

Le 7 octobre 2023, la crue du ruisseau Beloeil en plus des fortes pluies sont tombées sur le territoire de la Municipalité de Saint-Mathieu-de-Beloeil ont causé des inondations dans plusieurs résidences du secteur des Fleurs ainsi que dans les secteurs avoisinants.

Le secteur des Fleurs ayant un historique en termes d'inondations et de refoulement d'égout depuis de nombreuses années, les citoyens ont été nombreux lors de la rencontre citoyenne organisée par la Municipalité le 18 octobre 2023 et visant à faire le point sur la situation, à dénoncer haut et fort un problème au niveau du réseau municipal.

En plus de faire part de leur mécontentement quant à la gestion de cette problématique par le conseil municipal et l'administration, les citoyens ont exprimés leur découragement face à la récurrence de ce type d'incidents et leurs inquiétudes de revivre à nouveau de telles situations. La confiance des citoyens touchés par les événements envers le conseil municipal et l'administration est fragile. Les citoyens demandent des réponses et souhaitent que la situation soit réglée rapidement.

Nonobstant que la responsabilité de la Municipalité soit engagée ou non, le Conseil municipal souhaite démontrer la volonté de la Municipalité à rendre ses infrastructures plus résilientes face aux changements climatiques. Il souhaite informer les citoyens à l'effet que la Municipalité prend le problème au sérieux, qu'elle agit dès maintenant en prenant action pour éviter de nouveaux incidents dans le secteur afin notamment de rassurer la population et regagner la confiance des citoyens.

La rédaction de ce plan de communication précisera les modalités de mise en œuvre opérationnelle de la stratégie de communication entourant cette problématique. Ce plan précisera les publics cibles, les objectifs, les stratégies, les moyens, l'échéancier, le budget et les moyens d'évaluation nécessaires pour relever les enjeux observés.

Les publics cibles

- Citoyens ayant été touchés par les inondations du 7 octobre 2023 ;
- Citoyens du secteur des Fleurs ;
- Citoyens de la Municipalité ;
- Membres du Conseil municipal ;
- Employés municipaux ;
- Médias locaux.

Les objectifs

Les objectifs stratégiques

- Démontrer que la Municipalité entreprend dès maintenant des démarches afin d'améliorer la performance de ses infrastructures et les rendre plus résilientes face aux changements climatiques.
- Regagner la confiance des citoyens en démontrant que le conseil municipal agit de façon transparente dans sa gestion de la problématique et qu'il considère la situation importante et prioritaire.
- Amener les citoyens à entrevoir la possibilité de problématiques de raccordement privés.

Les objectifs de communication

- Tenir informer les citoyens de façon régulière et précise sur les démarches municipales.
- Tenir informer les citoyens des avancées, des observations, des constats faits par la Municipalité dans le cadres des démarches communiquées.
- Informer les citoyens des problématiques reliées aux raccordements privés non conformes.

Les stratégies de communication

Informé le plus régulièrement possible les citoyens, de façon claire, précise et transparente, des démarches municipales, des résultats, des possibilités, des avancées, des observations et constats réalisés.

L'axe de communication

La Municipalité prend action dès maintenant pour résoudre le problème.

Les moyens de communication

Pour communiquer avec ses citoyens, la Municipalité a choisi d'utiliser différents moyens :

- Communiqué par courriel aux citoyens touchés
- Page dédiée au suivi de l'événement sur le site web
- Infolettre municipale
- Page Facebook
- Dossier citoyen (application Voilà)
- Bulletin Le Ruisseau

L'échéancier

L'échéancier sera mis à jour en fonction de l'avancement des démarches municipales. Voici un tableau descriptif de l'échéancier des actions connues à ce jour.

Actions	Moyens	Tâches	Échéances
Informers les citoyens touchés de la méthode de transmission de l'information	Communiqué par courriel aux citoyens touchés	Rédaction du communiqué	2023-11-02
		Envoi du communiqué	2023-11-06
Informers les citoyens de la poursuite du plan d'entretien et de nettoyage du réseau et annoncer les prochaines démarches	Page dédiée du site web	Bouton d'accès rapide en page d'accueil et menu de navigation et mise en ligne de la page dédiée	2023-11-06
		Rédaction du contenu	2023-11-02
		Création d'un visuel permettant aux citoyens de repérer l'information	2023-11-03
	Infolettre	Rédaction du contenu (résumé)	2023-11-03
		Publication	2023-11-08
	Publication Facebook	Rédaction du contenu (résumé)	2023-11-03
		Déclinaison du visuel	2023-11-03
		Publication	2023-11-06
	Dossier citoyen – Voilà Nouvelle	Rédaction du contenu (résumé)	2023-11-03
		Déclinaison du visuel	2023-11-03
		Publication	2023-11-06
	Informers les citoyens de la finalisation de l'analyse des données du secteur des Fleurs et annoncer l'octroi d'un mandat pour la réalisation de tests de fumée	Mise à jour de la page web dédiée	Rédaction du contenu
Infolettre		Rédaction du contenu (résumé)	
Publication Facebook		Rédaction du contenu (résumé)	
Dossier citoyen – Voilà Nouvelle		Rédaction du contenu (résumé)	
Informers les citoyens de la réalisation des tests de fumée	Mise à jour de la page web dédiée	Rédaction du contenu	À confirmer

Actions	Moyens	Tâches	Échéances
	Infolettre	Rédaction du contenu (résumé)	
	Publication Facebook	Rédaction du contenu (résumé)	
	Dossier citoyen – Voilà Événement calendrier	Rédaction du contenu (résumé)	
	Dossier citoyen – Voilà Nouvelle	Rédaction du contenu (résumé)	
Informers les citoyens des résultats des tests de fumée effectués	Mise à jour de la page web dédiée	Rédaction du contenu	À confirmer
	Infolettre	Rédaction du contenu (résumé)	
	Publication Facebook	Rédaction du contenu (résumé)	
	Dossier citoyen – Voilà Nouvelle	Rédaction du contenu (résumé)	
À venir			

Budget

Les coûts associés à la réalisation de ce plan de communication ne représentent que du temps en ressources humaines pour la réalisation des tâches.

Aucune autre dépense n'est prévu pour le moment.

Les moyens d'évaluation

Revue de presse et veille technologique :

- Repérer les articles de journaux parus le cas échéant (Œil Régional)
- Veille de la page Facebook municipale
- Veille de la page Facebook Familles de Saint-Mathieu-de-Beloeil
- Veille des pages Facebook Spotted Saint-Mathieu-de-Beloeil et Spotted 2.0

Revue des commentaires citoyens :

- Conserver, répertorier et comparer les commentaires ou messages citoyens reçus sur le sujet (courriel, téléphone, en personne)
- Prendre connaissance, répertorier et comparer les interventions en séance du conseil sur le sujet (période de question)

Les messages

ACTION

1. Informer les citoyens touchés de la méthode de transmission de l'information

- a. Communiqué par courriel aux citoyens présents lors de la rencontre citoyenne.

Message :

Bonjour,

Lors de la rencontre d'échange citoyenne suivant les inondations du 7 octobre 2023, la Municipalité s'est engagée auprès de la population, à tenir informés les citoyens des démarches et des actions mises en place afin de rendre les infrastructures municipales plus résilientes face aux changements climatiques dans le but d'éviter d'autres incidents.

Pour se faire, une page a été créée sur notre site web pour vous permettre de repérer facilement l'information. En tout temps, vous pourrez [accéder à cette page](#) (insérer le lien de la page Web) dédiée à partir de la page d'accueil du site web. Cette page sera mise à jour régulièrement selon l'avancement des démarches.

Nous vous invitons également à vous inscrire à l'[infolettre municipale](#) (insérer le lien pour s'inscrire à l'infolettre), à suivre notre [page Facebook](#) (insérer le lien de la page FB) ou à vous abonner au [Dossier Citoyen](#) (insérer le lien vers le Dossier Citoyen) afin de demeurer informés de l'état de la situation et de l'avancement des démarches.

Pour toute question, n'hésitez pas à communiquer avec nous !

Cordialement,

L'équipe de la Municipalité de Saint-Mathieu-de-Beloeil

ACTION

2. Informer les citoyens de la poursuite du plan d'entretien et de nettoyage du réseau et annoncer les prochaines démarches

- a. Page dédiée du site web, infolettre, publication Facebook et Dossier Citoyen

Message principal (à décliner selon les plateformes de communication) :

INONDATIONS DU 7 OCTOBRE

État de la situation et information sur les démarches municipales

Lors de la rencontre d'échange citoyenne suivant les inondations du 7 octobre 2023, la Municipalité s'est engagée auprès de la population, à tenir informés les citoyens des démarches et des actions mises en place afin de rendre les infrastructures municipales plus résilientes face aux changements climatiques dans le but d'éviter d'autres incidents.

Pour se faire, une page a été créée sur notre site web pour vous permettre de repérer facilement l'information. En tout temps, vous pourrez accéder à [cette page dédiée](#) (insérer le lien de la page dédiée) à partir de la page d'accueil du site web. Cette page sera mise à jour régulièrement selon l'avancement des démarches.

Nous vous invitons également à vous inscrire à l'[infolettre municipale](#) (insérer le lien pour s'inscrire à l'infolettre), à suivre notre [page Facebook](#) (insérer le lien de la page Facebook) ou à vous abonner au [Dossier Citoyen](#) (insérer le lien du Dossier Citoyen) afin de demeurer informés de l'état de la situation et de l'avancement des démarches.

Vous trouverez ci-dessous les actions prévues dès cet automne et l'information s'y rattachant.

Poursuite du plan de nettoyage et d'entretien du réseau

La Municipalité procède à l'entretien de son réseau selon un plan triennal préétabli. C'est-à-dire qu'à chaque année, à l'automne, la Municipalité effectue l'entretien du réseau par secteur permettant ainsi de compléter l'entretien et le nettoyage complet du réseau à chaque trois ans.

En 2023, la Municipalité en est à la deuxième année de son plan de nettoyage et d'entretien triennal et les inspections par caméra prévues au plan auront lieu les 8

et 9 novembre prochains.

Les travaux de nettoyage et d'entretien consistent à :

- Inspecter par caméra les conduites du secteur déterminé ;
- Nettoyer les conduites du secteur déterminé ;
- Effectuer les réparations nécessaires, le cas échéant.

De plus, chaque année, des interventions ponctuelles sont réalisées en fonction des observations de l'année en cours et de l'année précédente.

L'entretien et le nettoyage du secteur des Fleurs a été réalisé en 2022. L'ensemble des conduites du secteur ont été nettoyées par l'entreprise Enviro5. De plus, lors de la réalisation des travaux de pavage de la rue des Muguetts (travaux du secteur des Fleurs - Phase I), un nettoyage supplémentaire des conduites a été fait afin de s'assurer qu'aucun débris ou matériaux n'obstruent les conduites.

Les inspections par caméra effectuées dans le secteur n'ont révélé aucune anomalie ou déficience majeure. Cependant, elles nous ont fourni plusieurs données à analyser sur l'état du réseau public et des branchements privés.

Analyse des données du secteur des Fleurs

En analysant les données des inspections par caméra, la Municipalité peut poser certains diagnostics quant à l'état du réseau, déceler les déficiences ainsi que les anomalies telles que des raccordements croisés ou illégaux et cibler précisément les adresses concernées.

L'analyse de ces données doit être réalisée de façon rigoureuse et demande du temps ; chaque segment du réseau étant passé au peigne fin. Le [Service des travaux publics et du génie](#) (insérer lien vers les coordonnées des services municipaux) finalise actuellement l'analyse de ces données.

Dès que l'analyse des données sera finalisée, afin de valider et de corroborer les résultats, la Municipalité mandatera une firme spécialisée dans la réalisation de tests de fumée.

Réalisation des tests de fumée

Les tests à la fumée consistent à injecter dans le réseau une fumée blanche, épaisse et non toxique et pulsée afin de repérer la réapparition et de détecter les anomalies. Ces tests sont effectués pour savoir si de l'eau de pluie pénètre dans les conduites

par des fissures ou des brèches et pour détecter des raccordements non conformes tels que des conduites sanitaires raccordées au réseau d'eau pluvial ou des dispositifs de collecte des eaux pluviales raccordés au réseau d'assainissement.

Les réseaux ne doivent jamais être interconnectés afin de respecter les contraintes de dimensionnement et de fonctionnement des ouvrages de traitement spécifiques. De l'eau de pluie entrant dans le réseau sanitaire peut engorger les conduites et causer des dommages en réduisant la capacité d'acheminement et de transport des eaux usées vers la station d'épuration.